CONSOLIDATION - NORMES IFRS

IAS 37 : qualifier les provisions, les évaluer et documenter les passifs

La provision reste le poste où le jugement du préparateur pèse le plus lourd. Une obligation implicite mal caractérisée, une restructuration comptabilisée trop tôt ou un litige évalué sans méthode se retrouvent en points d'audit puis en retraitements de consolidation. Les équipes hésitent souvent entre provisionner, mentionner en annexe ou ne rien faire. Cette journée reprend la logique d'IAS 37 : caractériser l'obligation actuelle, apprécier la sortie de ressources attendue, construire une estimation défendable et la documenter. Les sept heures traitent les situations réellement problématiques et l'information à fournir sur les passifs éventuels.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 230 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables comptables, consolideurs, contrôleurs financiers, auditeurs internes et collaborateurs de cabinets d'audit.

PRÉREQUIS
Pratiquer la comptabilité en normes IFRS ou participer aux travaux de consolidation.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Caractériser l'obligation actuelle qui déclenche la comptabilisation d'une provision
- Distinguer la provision du passif éventuel et de la charge à payer
- Construire une évaluation argumentée à partir des scénarios de dénouement
- Traiter les provisions pour litiges garanties démantèlement et contrats déficitaires
- Rédiger l'information à fournir en annexe sans fragiliser la position de l'entreprise
- Sécuriser la documentation présentée au commissaire aux comptes

03 Programme détaillé

M1 Champ d'application et critères de comptabilisation

- Savoir ce qui se provisionne et ce qui se mentionne
- Obligation juridique et obligation implicite
- Fait générateur et notion de sortie de ressources probable
- Frontière avec les charges à payer et les autres passifs
- Passifs éventuels et actifs éventuels
- Articulation avec les autres normes qui priment sur IAS 37
- Cas pratique : Le groupe qualifie une série de situations litigieuses en provision passif éventuel ou charge à payer.

M2 Évaluation et suivi de la provision

- Passer du jugement à un montant défendable
- Meilleure estimation et traitement des populations de cas
- Prise en compte des risques et des incertitudes
- Actualisation des sorties de trésorerie différées
- Remboursements attendus des assureurs et des tiers
- Révision reprise et utilisation de la provision
- Atelier : Chaque participant évalue une provision pour garantie à partir de statistiques de retours fournies.

M3 Situations particulières et information financière

- Traiter les dossiers qui posent réellement problème
- Provisions pour litiges et dossiers prud'homaux
- Restructurations et conditions d'annonce du plan
- Contrats déficitaires et engagements de démantèlement
- Provisions environnementales et obligations de remise en état
- Rédaction des notes annexes et niveau de détail publié
- Mise en situation : Les participants rédigent la note annexe d'un litige significatif puis la confrontent aux questions de l'auditeur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 230 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr